

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Lyxor MSCI EMU ESG Trend Leaders (DR) UCITS ETF - Acc (le « Fonds »)

ISIN : LU1792117340 - Un compartiment de la société de gestion d'actifs MULTI UNITS LUXEMBOURG (la « Société ») domiciliée au Luxembourg.
Géré par Lyxor International Asset Management S.A.S. (« LIAM »)

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif d'investissement du Fonds est de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'indice MSCI EMU Select ESG Rating and Trend Leaders Net Return EUR (dividendes nets réinvestis) (« Indice de référence »), libellé en euros (EUR), tout en minimisant la volatilité de la différence entre la performance du Fonds et celle de l'Indice de référence (l'« Écart de suivi »).

L'Indice de référence est représentatif de la performance des actions à grande et moyenne capitalisation, couvrant les pays développés de l'Union économique et monétaire européenne (« UEM »), émises par des entreprises bénéficiant d'une notation élevée en matière de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) par rapport aux entreprises du secteur et/ou qui ont connu une hausse de leur notation ESG sur un an.

Les entreprises issues de secteurs sensibles aux critères ESG, ou dont les produits ou activités peuvent avoir un impact négatif d'un point de vue social ou environnemental, sont exclues.

Le niveau anticipé d'Écart de suivi dans des conditions de marché normales est indiqué dans le prospectus.

Des informations supplémentaires sur les indices MSCI sont disponibles sur le site Internet de MSCI (www.msci.com).

Le Fonds vise à réaliser son objectif via une réplification directe, en investissant principalement dans les titres composant l'Indice de référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de référence, le Fonds peut avoir recours à une stratégie de réplification par échantillonnage, et peut également effectuer des opérations de prêts de titres.

L'utilisation potentielle de cette technique est publiée sur le site Internet de Lyxor : www.lyxoretf.com.

La composition actualisée des positions du Fonds est disponible sur le site Internet www.lyxoretf.com.

En outre, la valeur liquidative indicative est publiée sur les pages Reuters et Bloomberg consacrées au Fonds et peut également être mentionnée sur les sites Internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'épargne en actions français (PEA) et par conséquent, un minimum de 75 % des actifs du Fonds est investi dans des actions diversifiées émises par des sociétés de l'Union européenne.

La devise de la part est l'euro (EUR).

- **Instruments financiers investis** : actions internationales, instruments financiers dérivés.
- **Politique de dividendes** : les sommes distribuables du Fonds (le cas échéant) ne seront pas distribuées aux Actionnaires mais seront réinvesties.
- **Valeur liquidative** : calculée quotidiennement sous réserve que les bourses concernées fonctionnent et que les ordres puissent être couverts.
- **Rachats** : les investisseurs peuvent racheter leurs parts sur le marché primaire chaque jour de valorisation avant 17 h, heure d'Europe/du Luxembourg et vendre leurs parts sur le marché secondaire à tout moment pendant les heures de négoce des places de cotation du Fonds.

Profil de risque et de rendement



Le rapport risque-rendement ci-dessus est basé sur la performance historique des actifs inclus dans le Fonds ou celle de son indice de référence, ou sur la performance calculée d'un portefeuille modèle. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.

Le Fonds a été classé en catégorie 6 compte tenu de son exposition à l'Indice de référence. La catégorie 6 indique qu'il est possible de subir une lourde perte de capital dans des conditions de marché normales. La valeur de votre investissement peut changer considérablement et enregistrer des fluctuations quotidiennes considérables.

Principaux risques non pris en compte dans l'indicateur ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'information sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus) :

- **Risque opérationnel** : en cas de défaillance opérationnelle de la société de gestion ou de l'un de ses représentants, les investisseurs pourraient subir une perte, un retard dans le traitement des ordres de souscription, de conversion, de rachat ou autres perturbations.

Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'information concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible sur le site Internet www.lyxoretf.com.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée :	Non applicable aux investisseurs du marché secondaire*
Frais de sortie :	Non applicable aux investisseurs du marché secondaire*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

***Marché secondaire :** étant donné que le Fonds est un ETF, les Investisseurs n'ayant pas le statut de Participants autorisés peuvent généralement acheter ou vendre des actions seulement sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs acquittent, ce faisant, des frais de courtage et/ou des coûts de transaction. Ces frais de courtage et/ou coûts de transaction sont facturés par ou versé à l'intermédiaire de l'investisseur, et non au Fonds ni à la Société de gestion. En outre, les investisseurs peuvent également supporter les coûts des spreads « acheteur-vendeur », soit la différence de prix entre le cours d'achat et le cours de vente de l'action.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds acquittent les coûts de transaction sur le marché primaire.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer aux sections correspondantes du Prospectus du Fonds.

Frais prélevés par le Fonds sur une année.

Frais courants :	0,20 %.
-------------------------	---------

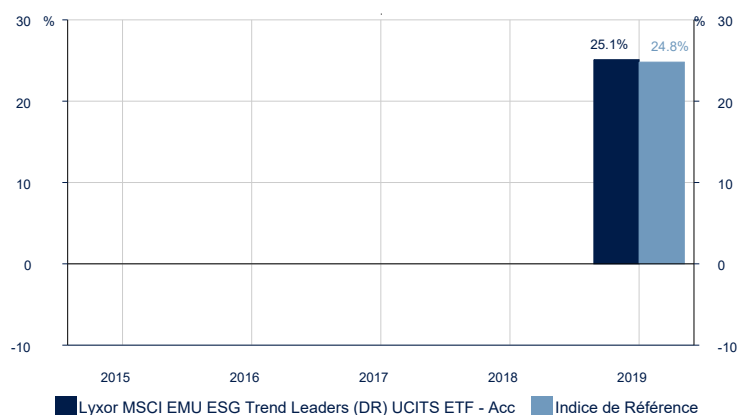
Le taux des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice précédent (impôts compris, le cas échéant), pour l'exercice clos en décembre 2019 et peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne prend en compte ni les commissions de performance ni les coûts de transaction du portefeuille, mais comprend les frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou des actions d'autres organismes de placement collectif.

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières

Commission de performance :	sans objet.
------------------------------------	-------------

Performances passées

Performance annuelle de
Lyxor MSCI EMU ESG Trend Leaders (DR) UCITS ETF - Acc (en %)



Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en euros (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été lancé le 20 mars 2018.

Lorsque l'Indice de référence est libellé dans une devise différente de celle du Fonds, la performance de l'Indice de référence est convertie dans la devise du Fonds à des fins de comparaison. Les opérations de change sont exécutées quotidiennement (taux de change WM/Reuters à 17 h le jour considéré).

Informations pratiques

- **Dépositaire :** Société Générale Luxembourg.

D'autres informations pratiques sur le Fonds, le dernier prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont disponibles en français et en anglais, gratuitement et sur demande auprès du service à la clientèle de la société de gestion, 17, Cours Valmy, Tour Société Générale, 92800 Puteaux, FRANCE.

Le Fonds est un compartiment de la Société MULTI UNITS LUXEMBOURG. Le prospectus ainsi que les derniers rapports annuels et tout rapport semestriel subséquent sont établis pour l'ensemble de la Société.

L'actif et le passif de chaque Compartiment sont dissociés en vertu de la loi (c.-à-d. que l'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour acquitter le passif d'autres compartiments de la Société). Si applicables, les règles de conversion de parts entre compartiments sont détaillées dans le prospectus de la Société.

- **Informations supplémentaires :** la valeur liquidative et d'autres informations concernant la catégorie d'actions (le cas échéant) sont disponibles sur le site Internet www.lyxoretf.com.

Les informations relatives aux teneurs de marché, aux bourses, ainsi qu'à la négociation sont disponibles sur la page dédiée au Fonds sur le site Internet www.lyxoretf.com. La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par les bourses pendant les heures de négoce.

- **Fiscalité :** la législation fiscale applicable dans l'État membre où le Fonds est enregistré peut affecter les investisseurs. Veuillez contacter votre conseiller fiscal habituel pour plus d'information.

La responsabilité de Lyxor International Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les informations relatives à la politique de rémunération à jour de la société de gestion sont disponibles sur le site Internet www.lyxor.com, ou gratuitement sur demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les bénéfices de certaines catégories de collaborateurs, les organes chargés de leur allocation, ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Le Fonds est agréé en Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Lyxor International Asset Management est réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 26 octobre 2020.